



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 83394

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur l'ordonnance de coordination du 23 février 2010. Il souhaiterait connaître son avis face à l'inquiétude des établissements hospitaliers liée à l'alignement du droit des groupements de coopération sociale et médicosociale sur celui des groupements de coopération sanitaire.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83394

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 2010, page 7509

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)